

Lille-Nantes, Strasbourg-Clermont : feu vert de l'Autorité des transports à Railcoop

Par Le Figaro avec AFP

Publié hier à 19:58,

Mis à jour hier à 23:49



La coopérative Railcoop ambitionne notamment de relancer la ligne transversale Bordeaux-Lyon fin 2022. *Railcoop*

Après des tests d'équilibre économique, la coopérative a obtenu l'autorisation d'exploiter six lignes ferroviaires.

L'Autorité de régulation des transports a donné son feu vert jeudi à [la coopérative Railcoop](#) pour exploiter six lignes ferroviaires dont Lille-Nantes et Strasbourg-Clermont-Ferrand.

Après des tests d'équilibre économique demandés par les régions Bourgogne et Normandie, l'Autorité a publié un «*droit d'accès à l'infrastructure ferroviaire*» à cette petite coopérative qui compte notamment relancer la ligne transversale Bordeaux-Lyon fin 2022. Les autres liaisons autorisées sont Massy-Brest, Saint-Étienne-Thionville, Grenoble-Thionville et Le Croisic-Bâle, toutes annoncées pour le 11 décembre 2022.

L'offre projetée par Railcoop prévoit par exemple deux allers-retours quotidiens entre Lille-Flandres et Nantes, avec des arrêts à Amiens, Rouen, Caen et Saint-Lô, notamment, et un temps de trajet total de plus de 9 heures. Entre Strasbourg et Clermont-Ferrand, Railcoop

proposerait deux allers-retours quotidiens avec des arrêts à Mulhouse, Besançon, Dijon-ville, Nevers ou encore Vichy, et un temps de trajet d'un peu moins de 8 heures.

Feu vert à SNCF Voyageurs

L'Autorité a également donné son feu vert à SNCF Voyageurs pour relancer trois allers-retours quotidiens à «*vitesse classique*», en rames Corail, entre Lyon-Perrache et Paris-Bercy ou Paris-Austerlitz, avec des arrêts à Mâcon, Dijon ou Melun, notamment, et un temps de trajet estimé à 5 heures 30.

La compagnie italienne Trenitalia a lancé mi-décembre ses trains sur cette même ligne Paris-Lyon, face aux TGV de la SNCF.